Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

2 postes vacants à pourvoir rapidement : l'un à Mons et le second à Libramont

Date limite pour postuler : 29/02/2024

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

**Barème**: <u>régime privé</u> échelle 01 4.361,91 € mensuel brut

### **Votre mission**

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi :
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

### **Activités**

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.);
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

## Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La <u>durée de l'expérience</u> requise dépend du niveau du diplôme/certificat;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises;
- vous êtes souple face au changement.

#### Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves <u>éliminatoires</u> de sélection seront ensuite organisées.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

#### Infos sur les liens suivants :

- Comment postuler valablement
- Ce que le Forem offre en tant qu'employeur

#### **Votre contact:**

selection.recrutement@forem.be [objet de mail : 108187 – Formateurs – Formatrices en gestion].





# **Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles**

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :

- Comptable, expert-comptable, réviseur, conseiller fiscal ou auditeur comptable ;
- et/ou une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 31/01/24.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.



## **Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques**

#### Compétences techniques

- vous appliquez correctement les règles liées à la gestion comptable ;
- vous établissez et contrôlez les déclarations TVA;
- vous établissez les déclarations d'impôts et leurs annexes (personnes physiques, sociétés);
- vous établissez les comptes annuels suivant les schémas appropriés;
- vous remplissez les obligations liées à l'organisation comptable (de la création à la clôture de la société);
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

#### **Connaissances**

- connaissance d'au moins un logiciel informatique de gestion (Sage BOB, WinBooks, etc.).
   L'épreuve pratique se déroulera sur le logiciel BOB;
- connaissance des logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.